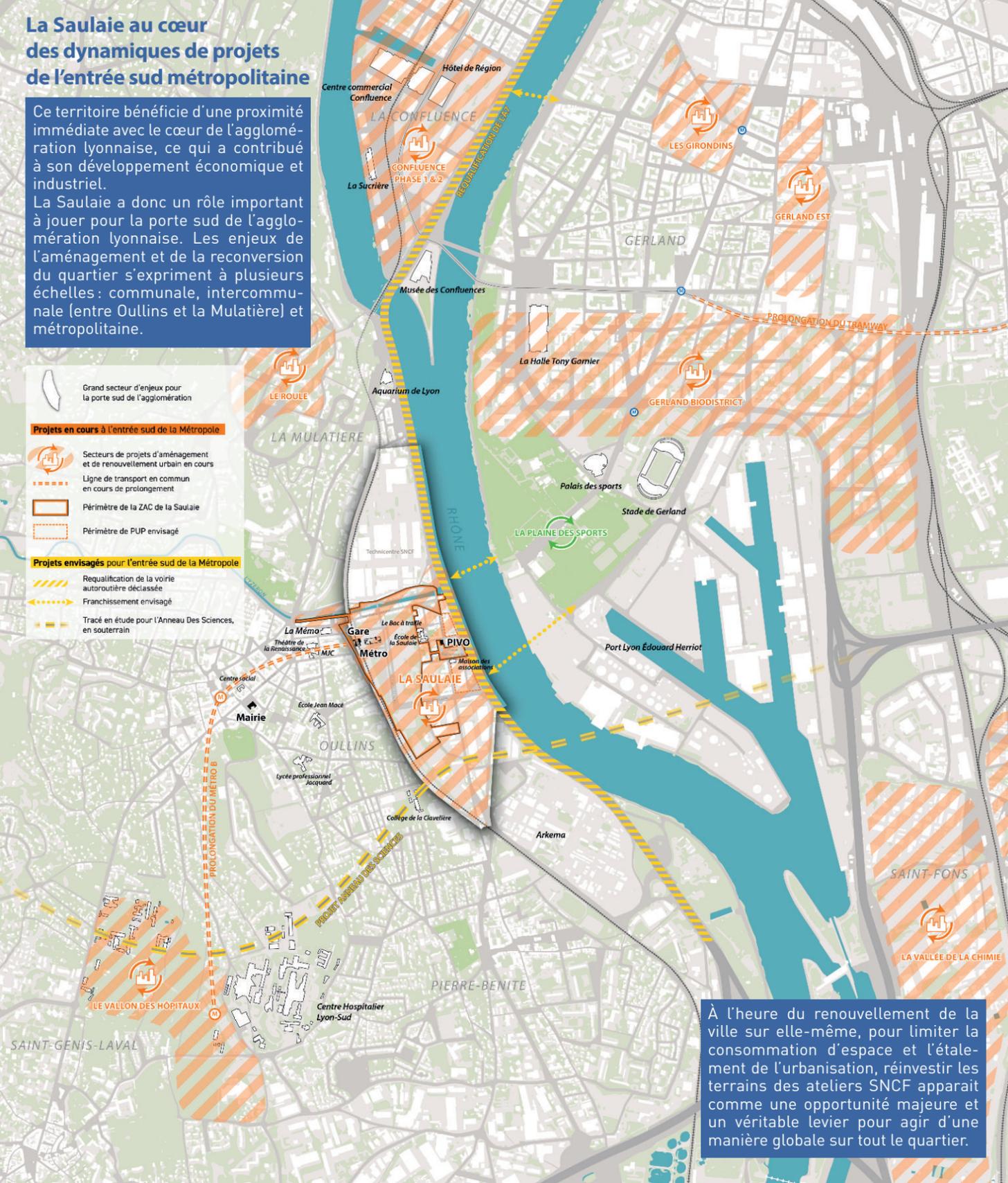


La Saulaie au cœur des dynamiques de projets de l'entrée sud métropolitaine

Ce territoire bénéficie d'une proximité immédiate avec le cœur de l'agglomération lyonnaise, ce qui a contribué à son développement économique et industriel. La Saulaie a donc un rôle important à jouer pour la porte sud de l'agglomération lyonnaise. Les enjeux de l'aménagement et de la reconversion du quartier s'expriment à plusieurs échelles : communale, intercommunale (entre Oullins et la Mulatière) et métropolitaine.

- Grand secteur d'enjeux pour la porte sud de l'agglomération
- Projets en cours à l'entrée sud de la Métropole**
 - Secteurs de projets d'aménagement et de renouvellement urbain en cours
 - Ligne de transport en commun en cours de prolongement
 - Périmètre de la ZAC de la Saulaie
 - Périmètre de PUP envisagé
- Projets envisagés pour l'entrée sud de la Métropole**
 - Requalification de la voirie autoroutière déclassée
 - Franchissement envisagé
 - Tracé en étude pour l'Anneau Des Sciences, en souterrain



À l'heure du renouvellement de la ville sur elle-même, pour limiter la consommation d'espace et l'étalement de l'urbanisation, réinvestir les terrains des ateliers SNCF apparaît comme une opportunité majeure et un véritable levier pour agir d'une manière globale sur tout le quartier.

Ville et nature

Comprendre

La Saulaie

les enjeux de demain

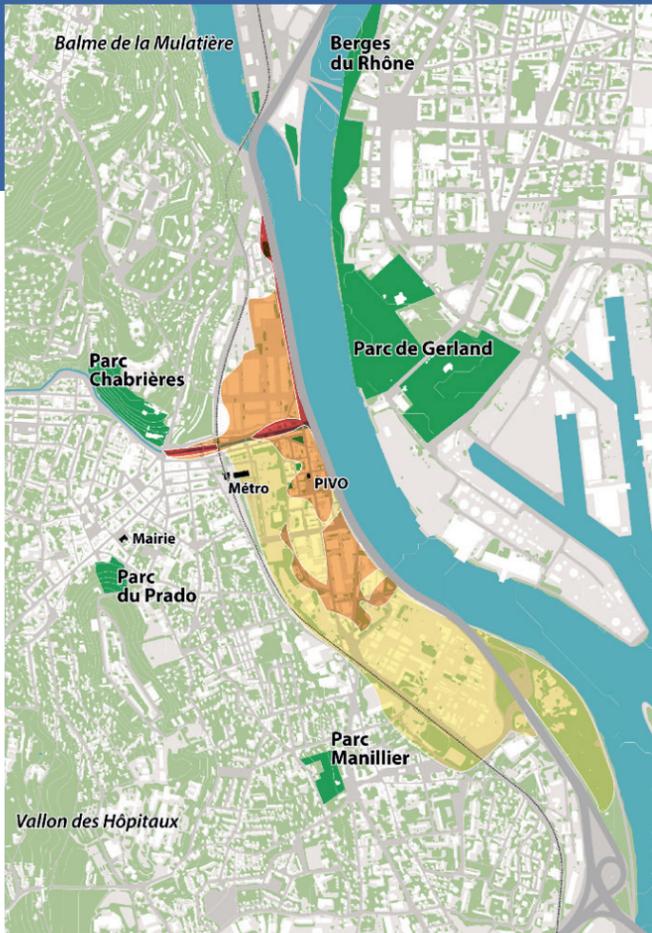


Le territoire de l'entrée sud de l'agglomération présente un paysage varié du fait de la présence de différentes entités naturelles, cours d'eau, collines et balms boisées côté ouest et plaine industrialisée à l'est (anciens brotteaux et lônes).

La Saulaie est donc au cœur d'éléments hérités de ce que l'on appelle le « grand paysage ». Pour autant, le quartier en lui-même ne semble pas vraiment « irrigué » par ce paysage. Quelques espaces publics, squares, places, jardins, apportent une dimension végétale mais qui reste sommaire. La proximité du Rhône et de l'Yzeron engendre des risques d'inondation bien connus des Sauléens. Deux plans de prévention de ces risques (PPRI) s'appliquent sur le secteur, définissant des zones qui règlementent les constructions dans le but de ne pas aggraver la vulnérabilité des personnes et des biens. Compte tenu de son histoire industrielle, le site d'étude ne présente pas un réel intérêt écologique. Mais sa position géographique en fait un secteur à enjeux pour les continuités vertes à différentes échelles, aussi bien pour les usagers et pour la biodiversité : ce qu'on appelle la trame verte et bleue. Le projet urbain pourra s'appuyer sur des lieux emblématiques, comme la confluence entre l'Yzeron et le Rhône, pour développer une trame paysagère pour le quartier et Le futur PLU-H (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) de la Métropole de Lyon intégrera la préservation et la valorisation de cette trame verte et bleue.

Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine d'envergure porté par la Métropole de Lyon et la Ville d'Oullins, le quartier de La Saulaie bénéficiera de la requalification de ses espaces publics. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du renforcement de la trame verte et bleue métropolitaine. Repensée, elle intégrera les questions qui sont aujourd'hui systématiquement associées à la préservation de l'environnement et qui profitent aussi bien aux activités humaines qu'au monde du vivant (biodiversité, faune et flore).

- 1 • UN QUARTIER, DES MOBILITÉS
- 2 • UNE DIMENSION ÉCONOMIQUE
- ▶ 3 • VILLE ET NATURE
- 4 • HABITAT
- 5 • PATRIMOINE ET RECONVERSION
- 6 • LES HABITANTS ET LA FABRIQUE DE LA VILLE



- Parcs publics
- Végétation (pelouses, jardins, haies, arbres)
- Zone inondable par la crue centennale avec un risque fort (Éviter toute aggravation du risque pour les personnes et les biens. Ex: interdiction de nouvelles constructions de logements)
- Zone inondable par la crue centennale avec un risque moyen (limiter les risques pour les constructions existantes et intégrer le risque par les techniques constructives pour les constructions neuves)
- Zone inondable par la crue exceptionnelle (Réglementer les établissements contribuant à la sécurité publique et civile)

Cette carte permet de voir la richesse paysagère de l'entrée sud de l'agglomération, notamment la rive droite du Rhône, avec la balme de la Mulatière et les coteaux de Montmeim visibles à grande échelle.

Située sur des anciennes lônes du Rhône, La Saulaie est soumise à des risques d'inondation que la construction de l'auto-route a diminué mais qui restent toujours présents.

La proximité avec des parcs communaux et d'agglomération est un atout fort pour le quartier, même si aujourd'hui l'accès au parc de Gerland et aux berges du Rhône nécessite un détour par la Confluence.



À première vue, les berges de l'Yzeron présentent une image très minérale et peu qualitative, notamment en rive sud. Mais des séquences très arborées ponctuent le linéaire de la rive nord. Depuis le quai Pierre-Sémard, cette masse végétale met en scène l'entrée de La Saulaie. Ces espaces seront supports pour un projet de mise en valeur et de maillage de la trame verte et bleue entre Oullins et Gerland, faisant de ces berges un lieu plus emblématique.



Les terrains de la friche SNCF ne présentent pas de grandes qualités en termes de paysage et de biodiversité, du fait de l'activité industrielle passée. Mais quelques masses arborées marquent ce paysage très horizontal.

La place Kellermann est encore aujourd'hui dans une situation d'entre-deux. Elle présente des qualités grâce aux arbres de belle taille qui donnent du « volume » à cet espace public dont les usages ne sont pas vraiment définis.



Autour des berges de l'Yzeron, des transversales nord-sud (depuis la rue Pierre-Sémard) ont été investies par des plantations. Ces actions plus ponctuelles contribuent à l'appropriation et à la qualité des lieux. Des démarches collectives de ce type, portées par les habitants et les Agenda 21 permettent de participer et de sensibiliser aux maillons les plus fins de la trame verte et bleue.

Le P'tit jardin de La Saulaie, rue Pierre-Sémard est un bon exemple de la participation habitante aux questions de biodiversité et de réintégration du végétal en ville.



1871

Construction de la digue d'Oullins

1910...

... 1945, 1955, 2003, les rues de La Saulaie sont inondées par le Rhône et l'Yzeron

1929

Achat par la commune d'Oullins du domaine Arlès-Chabrières pour créer le parc Chabrières

Années 1960

Le paysage naturel de la balme de La Mulatière se transforme avec le développement des grands ensembles

2000

Création du Parc de Gerland

2011

Le P'tit Jardin (jardin participatif temporaire) se développe rue Pierre-Sémard

2016

Renaturation et réaménagement des berges de l'Yzeron en amont du pont d'Oullins

2017

Inauguration du Jardin sans fin

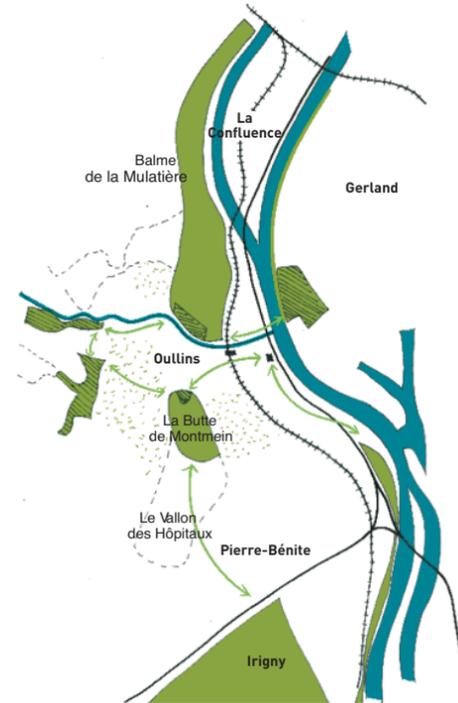
2018

Création de la ZAC de La Saulaie

Les questions environnementales sont au cœur des grands enjeux actuels. L'opposition ville-nature n'est plus à l'ordre du jour. Elle nous amène à intégrer la nature dans nos modes de vie, dans nos villes et dans notre manière de les fabriquer.

Cette intégration est nécessaire et bénéfique pour les activités humaines (anthropocentrées) comme pour le « monde du vivant » en général (la biodiversité, la faune et la flore...).

La nature en ville, au sens large, est une question d'équilibre.



Trame verte et bleue, espaces publics en réseaux et continuités vertes

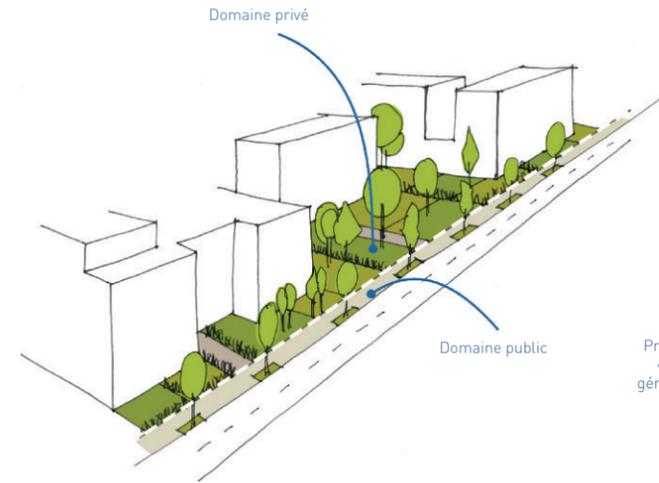
La ville à grande échelle est constituée par des entités naturelles (coteaux boisés, parcs, rivières...) qui ne sont pas limitées aux frontières d'une commune ou d'un quartier. Elles sont complétées par la végétation plus ponctuelle des jardins privés et des rues. Ce qui crée la trame verte et bleue. Mais ces grandes entités ne sont pas toujours reliées entre elles et l'aménagement d'un quartier est l'occasion de tisser de nouveaux liens verts.

Un équilibre entre les secteurs urbanisés et les secteurs naturels au sein d'une agglomération

Cet équilibre permet de conserver ces réservoirs de nature facilement accessibles depuis la ville. Ils contribuent à l'identité et à l'attractivité d'un territoire par la visibilité de ses caractéristiques géographiques et paysagères. Des usages de loisirs s'y déroulent. Ils participent à « nourrir » la ville grâce à une agriculture locale.

Un équilibre entre densité de construction et densité de verdure

Une certaine densité de construction permet de préserver des espaces libres, végétalisés et arborés, accessibles à tous et de tailles plus conséquentes. Ces espaces (parcs, squares...) permettent des usages récréatifs, la fixation des polluants et sont supports de biodiversité. La proximité de ces espaces verts rend un logement ou un quartier plus attractif.



Paysage perçu depuis la rue

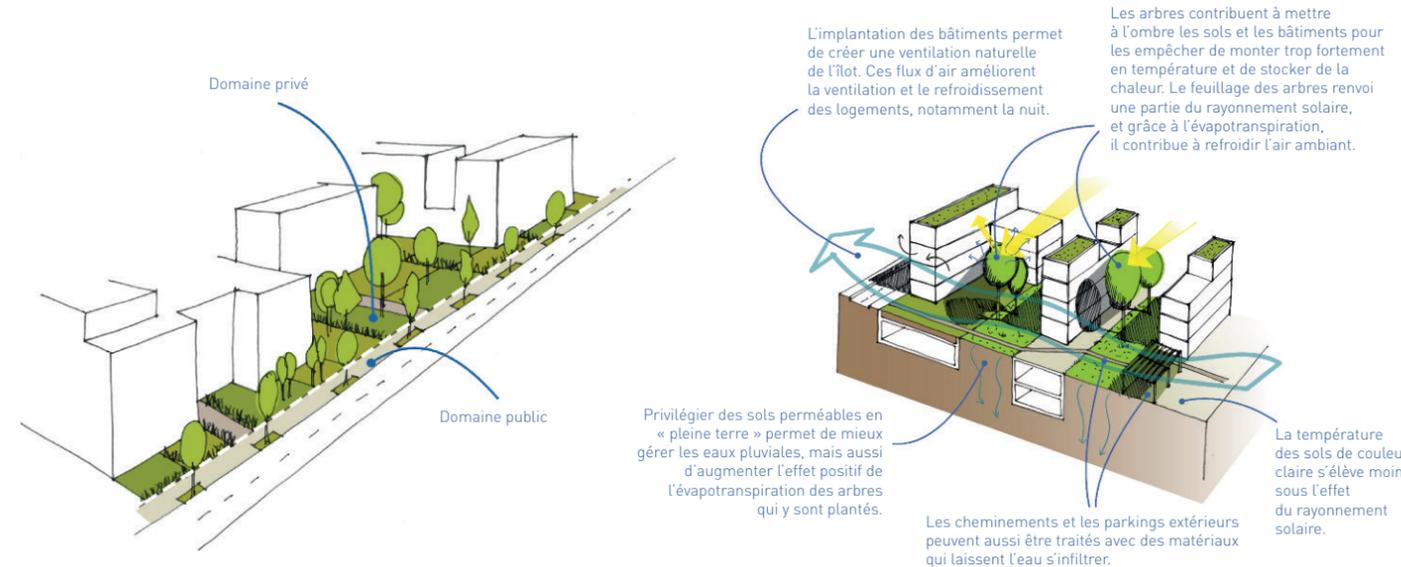
Le paysage urbain peut être très différent d'une rue à l'autre. La rue, c'est-à-dire le domaine public, peut accueillir des plantations. Mais les parcelles privées peuvent aussi participer à l'ambiance « paysagée » de la rue par l'implantation des bâtiments et la végétalisation de leurs abords. La trame verte urbaine est alors constituée à la fois par le privé et le public. Le recul des bâtiments peut servir aux jardins collectifs ou individuels et améliorer l'intimité des logements situés en rez-de-chaussée qui ne sont plus directement en contact avec la rue.

Un équilibre entre des sols imperméables où l'eau s'accumule ou ruisselle, et des sols perméables où l'eau s'infiltre nourrissant la terre et la nappe phréatique

La ville nécessite une grande part de sols imperméabilisés pour les circulations et les constructions. L'eau qui n'est pas rendue à la terre doit être recueillie par le réseau d'assainissement. Plus on construit, plus les risques de ruissellement (accentués par le relief) et d'accumulation de grandes quantités d'eau sont importants. On le remarque facilement lors d'orages. Quand c'est possible, utiliser des matériaux qui peuvent laisser une partie de l'eau s'infiltrer réduit ces phénomènes.

Un équilibre entre les matériaux de construction qui stockent la chaleur et le végétal qui permet de refroidir l'air

Il s'agit d'éviter l'effet d'îlots de chaleur qui rend l'été difficile à vivre en ville.



Îlot de chaleur urbain

On constate que les températures estivales sont plus élevées en ville qu'en milieu moins bâti. Les matériaux utilisés pour la construction des villes (pierre, béton, goudron...) ont une forte capacité à stocker de la chaleur lorsqu'ils sont exposés aux rayons du soleil. Ils restituent cette chaleur quelques heures plus tard, pendant la nuit, diminuant la capacité de l'air à se refroidir. C'est ce qu'on appelle « l'îlot de chaleur ». La bonne utilisation des différents types de végétation peut permettre de diminuer ce phénomène.